

Séance du Conseil Municipal du 7 novembre 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick FOURREAU, Maire.

Présent : Messieurs COURTY, DURAND, FOURREAU, PITON, CHAMPSEIX ; Mmes BORDES, PETIT, DEVAL,

Absents et excusés : Mmes Chtibi (pouvoir à Mme Bordes), Lhermie (pouvoir à M. Fourreau), M. Ngoma.

I) Approbation du compte - rendu du Conseil Municipal du 5 septembre 2023

Le compte rendu du conseil municipal 5 septembre 2023 est approuvé.

II) ADMINISTRATIF :

✓ **Règlement intérieur des salles communales :**

Lecture faite par M. le maire du mail de Mme Lhermie.

M. le maire indique au conseil que le limiteur de bruit s'est déclenché un fois depuis l'installation. Mme Deval demande quand remise des clefs si problème qui on appelle ? réponse : le maire puis les adjoints.

Le manque à gagner de la salle polyvalente sera fait en fin d'année.

Un tarif unique pour le presbytère sera à voter lors du prochain conseil municipal car il n'y aura plus de distinction avec ou sans chauffage puisque désormais la clim réversible est installée.

Le règlement intérieur retravaillé sera voté lors du prochain conseil.

✓ **Point sur les différentes commissions**

-commission bâtiment : accessibilité de l'église et du cimetière : enlever les cailloux et décaisser partout.

Un passage piéton va être installé devant le parking du presbytère.

M. le maire indique une demande de ralentisseur rue de l'Eglise, M. Courty répond qu'il faut une réglementation.

Le STOP devant le château Haut Surget va être remplacé par un CEDEZ LE PASSAGE.

-commission communication : journal de décembre.

Mme Petit : un carreau de gironde à changer dans l'église : ce sera fait par l'agent technique + rénovation de la sacristie.

-commission voirie : panneaux de rues et de hameaux changés.

-commission action sociale : Mme Bordes indique que concernant le projet de réhabilitation du presbytère, une réunion a eu lieu le 13/10/2023 avec Mme Lacoste et M. Laborde du Département et de M. Lauret qui a été ferme et a demandé les motifs de rejet du projet et a défendu le projet. Pas de réponse des conseillers départementaux. Normalement subvention du fonds vert ok pour janvier 2024.

III) Questions et informations diverses :

- Ecole : rencontre avec la directrice qui demande l'achat de 10 ordinateurs portables.
- Presbytère : ok pour contrat entretien clim.

Demande pour des cours de yoga : non pas possible.

- Locataire : travaux de douche effectué et changement des huisseries fin novembre.
- Vœux : 12/01/2024.

Séance levée à 20h00